

B B R S

BULLETIN EDITÉ PAR LE SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (S.N.T.R.S.- C.G.T.)

Le statut : des semaines à venir décisives

DECLARATION DU BUREAU NATIONAL.

Les graves événements de Pologne suscitent à juste titre de l'émotion et des préoccupations. La CGT s'exprime, au fur et à mesure de leur développement, avec l'intensité, le sérieux et l'esprit de responsabilité qui correspondent au caractère dramatique de la situation. Elle continuera de le faire à chaque moment pour aider à dénouer la crise et non pas pour pousser à l'affrontement.

Les forces de la droite exploitent ces événements sans vergogne pour empêcher le changement et les réformes en cours dans notre pays et appellent ouvertement à briser l'alliance gouvernementale. Il se trouve dans des milieux de gauche (ou se réclamant de celle-ci) des forces, des porte-parole et des journaux pour aller dans le même sens sur une base anticommuniste et en attaquant violemment la CGT.

Ce bulletin contient un certain nombre d'éléments d'information utiles, une prise de position réfléchie et responsable de la CGT sur la situation en Pologne.

Il serait dangereux que des calculs mesquins, des silences ou des ambiguïtés aboutissent, à la faveur de cette situation, à mal régler des questions sociales urgentes.

La déclaration de la Commission Exécutive de la FERC-CGT (voir p.2 et 3) traduit pour notre secteur la position et la démarche de la CGT sur l'ensemble de ces questions. Nous les partageons totalement d'autant que sur les personnels du CNRS et de l'INSERM, d'importantes négociations se déroulent au Ministère de la Recherche et de la Technologie sur :

Les mesures transitoires avant la mise en place d'un nouveau statut :

- remise à niveau des classifications des ITA selon leur qualification (déclassement chiffré à 1 ITA sur 2).
- mesure pour aller vers la parité de la prime des administratifs avec celle des techniciens.

Le futur statut : où le Ministère, partant de la diversité des situations dans la Recherche-Secteur public, secteur privé, dans le secteur public organisme à caractère administratif CNRS,INSERM,INRA, organisme à caractère industriel et commercial CEA,CNET, autres ministères Université- préconise de partir de la réalité des métiers de travailleurs scientifiques et des spécificités pour construire les statuts des personnels correspondant. Le Ministre s'engage sur la nécessité :

- de garantir l'emploi pour les travailleurs scientifiques, par la loi,
- de garantir de véritables carrières,
- des droits sociaux et retraites, s'inspirant des règles de la Fonction Publique.

La définition des conditions de la mobilité volontaire étant au-delà de la loi, précisée dans le statut de référence que serait le nouveau statut des ITA du CNRS et de l'INSERM.

Cette démarche que nous avons préconisée place les travailleurs du CNRS et de l'INSERM devant d'importantes responsabilités, avec eux, nous saurons prendre les nôtres comme nous l'avons toujours fait pour faire évoluer le statut des ITA dans un sens positif. Et ceci en appui avec les luttes des autres travailleurs de la Recherche et de la Fonction Publique.

Le mois qui vient va nécessiter une grande mobilisation de la CGT, les changements ne vont pas se concrétiser en matière de statut comme dans les autres domaines sans l'intervention des travailleurs.

Avec dynamisme et invention, sans craindre aucun débat sur aucune question, les militants du SNTRS-CGT vont être les éléments moteurs du succès et du renforcement de la CGT.

La Commission Exécutive de la FERC réunie les 17 et 18 décembre 1981 a analysé la situation politique, économique et sociale de notre pays, intégrant dans sa réflexion l'évolution de la situation internationale.

Le processus engagé le 10 Mai se traduit par des avancées positives significatives, tant au plan général (loi d'amnistie, abrogation de la peine de mort, revalorisation du SMIC, des prestations sociales, les nationalisations, la décentralisation...) qu'au niveau de certains de nos secteurs (nouvelles politique de Recherche et de la Technologie, budget de la culture, ouverture des négociations avec certains Ministères...). Ces avancées constituent des points d'appui importants pour dépasser les insuffisances qui subsistent au regard des nécessités qu'impose la situation économique et sociale actuelle.

Le patronat, relayé par les forces de droite présentes au Parlement a bien saisi la portée du processus qui s'est enclenché et se livre à une véritable guerre contre le changement. L'attitude du CNPF, en ce qui concerne les négociations sur la durée du travail ou les atteintes aux libertés syndicales est démonstrative de cette situation. Parallèlement les élus de l'ex-majorité multiplient les manoeuvres dilatoires, les provocations pour tenter de freiner le processus engagé contraignant ainsi le gouvernement à recourir à la procédure des ordonnances. Ces forces disposent encore de relais puissants pour tenter de saper l'aspiration de la masse des travailleurs au changement au niveau des mass-médias, presse écrite et audiovisuelle. Notamment au cours du débat budgétaire, l'ensemble de ces pressions ont conduit à amoindrir considérablement la portée de mesures positives dans leur principe comme l'impôt sur la fortune.

Le retour au prélèvement de 1 % supplémentaire sur les salaires au titre de la contribution au redressement de la sécurité sociale s'inscrit dans ce cadre. Pour autant, le processus positif engagé le 10 MAI se poursuit avec des avancées significatives dans nos secteurs (budgets du Ministère de la Recherche et de la Technologie, de la Culture... ouvertures de négociations avec certains ministères, etc...) mais aussi avec le maintien d'insuffisances, la persistance de blocages notamment dans l'ouverture de réelles négociations (Ministères de l'Education Nationale, du Travail).

Il se vérifie chaque jour davantage que seule l'intervention des travailleurs sur leurs propres revendications catégorielles et générales, y compris pour la Paix et le Désarmement, est de nature à peser positivement sur la concrétisation du changement pour les personnels.

La quinzaine d'action de l'UGFF à la fin novembre, la semaine d'action de la CGT avec le temps fort du 10 décembre ont permis de progresser dans cette voix, d'obtenir dans tel ou tel secteur des avancées revendicatives non négligeables.

C'est dans ce contexte où les forces qui s'opposent au changement dans notre Pays sont particulièrement actives, que se développe ces derniers jours, une campagne intense à partir des développements inquiétants de la situation en POLOGNE. Les organisations syndicales réformistes, et en premier lieu la CFDT, essaient d'utiliser la gravité des événements de POLOGNE qui suscitent une émotion légitime, pour détourner l'attention des travailleurs ; leur stratégie vise à vider toutes les avancées possible de leur contenu de classe, à tirer le Gouvernement vers une gestion de gauche de la crise. Ces organisations syndicales ont réalisé un front commun sur le dos du peuple polonais, au risque d'ajouter encore aux difficultés qu'il traverse aujourd'hui ; ils trouvent là une occasion nouvelle de renforcer leur campagne anti-cégétiste et anti-communiste.

La Commission Exécutive de la FERC souscrit pleinement à l'attitude responsable du Bureau Confédéral de la CGT qui au jour le jour, en fonction des informations qui lui parviennent, apprécie la situation et décide des initiatives nécessaires. Elle affirme son souhait que soient rapidement réunies les conditions permettant :

- que soit rapidement mis fin à l'état d'exception
- un développement démocratique de la Pologne socialiste, le respect et le développement des libertés syndicales, la reprise de son rôle pour la coexistence pacifique, la sécurité en Europe et la Paix.

Profondément émue par l'annonce d'affrontements en SILESIE et à GDANSK ayant entraîné la mort de 7 Polonais, la C.E. de la FERC appelle les syndicats, tous les militants de la FERC, à populariser auprès de la masse des personnels, toutes les déclarations et positions de la CGT. L'organisation de débats, de réunions d'information dans les entreprises est aujourd'hui nécessaire pour faire échec à l'opération politicienne actuellement menée en faisant connaître la réalité des positions de la CGT.

Elle souligne qu'il convient de prendre en compte la réalité de la situation en POLOGNE dans sa globalité, sans privilégier, et ainsi déformer un seul élément de cette réalité. Réduire aujourd'hui cette situation à l'emprisonnement de militants syndicaux revient à nier le fait que dans la dernière période, des forces, sous couvert du syndicat SOLIDARITE, appelaient ouvertement à la remise en cause du socialisme en Pologne, appelaient, à partir d'une exploitation de difficultés réelles, à saboter le redressement économique indispensable.

La C.E. Fédérale considère que l'évolution de la situation internationale ne peut conduire à un affaiblissement de l'action revendicative des travailleurs de notre Pays pour construire le changement. Elle se félicite de la poursuite du processus positif de réformes économiques et sociales engagé depuis le 10 MAI.

C'est durant les quinze prochains jours que sera arrêté le contenu des ordonnances sur le temps de travail, sur les retraites : il est indispensable que nos organisations prennent les dispositions permettant de faire s'exprimer et agir les personnels sur nos objectifs revendicatifs.

L'annonce du renvoi à une date ultérieure de la réduction du temps de travail à 39 heures initialement prévue pour le 1er janvier nécessite que les travailleurs de l'Education Nationale interviennent rapidement pour que les engagements soient tenus et que des mesures soient prises, susceptibles de créer des emplois.

La réussite, la concrétisation du changement, la poursuite, le développement de dispositions positives en faveur des personnels, dépendent pour une large part de leur intervention.

Dans notre secteur comme ailleurs, les militants de la CGT ont la responsabilité, le plus souvent seuls, de mener à bien cette tâche.

La Commission Exécutive de la FERC appelle ses militants à poursuivre et à intensifier toutes les initiatives allant dans ce sens.

PARIS, le 18 DECEMBRE 1981.

POLOGNE

Ce renouveau, nous le savions non seulement souhaitable mais inéluctable. Depuis longtemps, la CGT avait attiré l'attention du mouvement syndical mondial sur l'importance, en toute circonstance, et dans quelque régime social que ce soit, d'un mouvement syndical authentique, indépendant de l'Etat, du gouvernement, des partis au pouvoir. La création du syndicat « Solidarité » semblait procéder de cette démarche et s'inscrire dans le processus souhaité par l'ensemble des forces sociales et politiques de la Pologne pour sortir le pays de la situation de crise et engager un renouveau dans la vie politique, économique et sociale. Malheureusement, ce processus s'est heurté à d'innombrables obstacles. Le pouvoir n'a pas réalisé les réformes urgentes et concrètes qui s'imposaient. Cela a rendu plus faciles les résistances et les surenchères qui n'ont fait qu'aggraver la situation. Les forces hostiles au socialisme ont profité de cet état de choses pour agir ouvertement contre le système social du pays. On a assisté ainsi peu à peu à la déliquescence de l'Etat polonais lui-même.

Cette situation avait les conséquences que l'on sait sur la vie quotidienne des Polonais. Et aussi elle était, elle est grosse de périls pour la paix en Europe et dans le monde. Les menaces d'interventions extérieures dans les affaires polonaises se précipitaient. Or, s'il est une idée force sur laquelle se fait un large accord aujourd'hui dans notre pays et dans le monde, c'est bien l'impérieuse nécessité de tout faire pour éviter ces interventions. Le peuple polonais doit pouvoir surmonter lui-même la crise actuelle, les Polonais doivent pouvoir régler entre eux tous leurs problèmes. C'est d'ailleurs pour cela que les autorités de Varsovie, le gouvernement, le Parti ouvrier unifié polonais, l'Eglise catholique polonaise avaient engagé depuis quelques semaines avec les dirigeants de « Solidarité » une négociation en vue d'une entente nationale. Les éléments extrémistes de tous bords, les forces antisocialistes dans « Solidarité » ont rendu, par leur attitude intransigeante, cette entente impossible. On peut, certes, regretter d'en être arrivé à la

POUR UN RETOUR RAPIDE AU DIALOGUE

création d'un conseil militaire et à l'instauration de « l'état de guerre » (état d'urgence), mais restait-il une autre solution polonaise pour éviter le pire ?

Depuis le début des événements, en 1980, la CGT s'est efforcée de ne gêner en rien nos camarades polonais engagés sur la voie du renouveau démocratique dans leur pays. Elle n'a jamais voulu s'ériger en donneur de leçon, mais a fait connaître à tous, et notamment à « Solidarité », les positions de principe qui sont les siennes dans les

les polonais doivent pouvoir régler entre eux tous leurs problèmes

domaines de la vie syndicale et démocratique. Ces positions, que nous rappelons dans nos pages suivantes, n'étaient pas circonstancielles, elles restent les nôtres aujourd'hui. C'est dire que les décisions prises le 13 décembre ne peuvent être accueillies par nous-mêmes et les travailleurs français qu'avec beaucoup de préoccupations.

Comme le disait Georges Séguy la semaine dernière à l'AFP : « La CGT n'a pas du respect de la liberté syndicale une appréciation sélective. S'il est vrai que d'authentiques syndicalistes polonais ont fait l'objet de mesures d'interne, il est souhaitable que l'état d'urgence qui a entraîné de telles mesures cesse le plus tôt possible et que la vie démocratique soit rétablie dans les plus brefs délais en Pologne. » C'est d'ailleurs l'assurance qu'ont donnée les autorités militaires polonaises. Dans sa déclaration du 13 décembre, le général Jaruzelski a dit lui-même : « Aucun des problèmes de la Pologne ne peut être résolu par la force. » C'est bien notre avis. Et le Bureau confédéral de la CGT le

rappelait dès le 13 au soir en souhaitant une issue positive à la crise, « assurant le développement démocratique de la Pologne socialiste, le respect et le développement des libertés syndicales ».

En décidant de tout faire pour ne pas gêner cette souhaitable évolution vers un rapide retour à la normale, la CGT a également refusé de participer aux manifestations organisées en France ces derniers jours. Certes, il serait souhaitable que s'établisse une concertation responsable entre toutes les organisations syndicales françaises au sujet de la Pologne. Mais il n'était pas possible, et il n'est toujours pas possible, que nous nous retrouvions aux côtés des pires ennemis du socialisme, des hommes de la droite battue le 10 mai dernier et qui tentent d'user du drame polonais contre le gouvernement de la gauche dans notre pays. Quelle indécence, en effet, que de voir les pires adversaires des travailleurs et des syndicats descendre dans la rue à cette occasion. Les Lecanuet, Chirac, et même Le Pen se découvrent un amour passionné des libertés syndicales et des ouvriers en grève, à condition qu'il soient polonais ! On ne les a jamais vus ni entendus protester contre les innombrables atteintes aux libertés, contre les crimes, les tortures, les emprisonnements dans les pays capitalistes, en Amérique latine, en Afrique ou en Asie. Ils se sont tus lors du génocide des syndicalistes et communistes indonésiens, lors des coups d'Etat militaires du Chili, en Turquie, en Grèce, au Salvador ou ailleurs. Leur démarche d'aujourd'hui est si grossière qu'elle indispose même ceux qui, dans la gauche politique ou syndicale française, adoptent des positions irréfléchies ou provocatrices, au risque d'aggraver encore les choses et de gêner un rapide retour à des conditions normales de la vie publique en Pologne. A voir comment les choses se sont passées par exemple lors de la manifestation du 14 décembre à Paris, nous pouvons apprécier combien la CGT a eu raison de chercher d'autres voies pour affirmer une réelle solidarité avec les travailleurs et le peuple polonais.

Oui, une réelle solidarité. Car nous ne sommes pas moins émus

tout faire pour éviter un drame aux conséquences incalculables

et interrogés par les événements de Varsovie que ceux qui, sincèrement, ont voulu manifester à leur façon leur sentiment de générosité à l'égard des travailleurs polonais. L'histoire de la CGT est celle de la solidarité internationale la plus authentique, et nos aînés et nous-mêmes avons, pour la manifester à certains moments de notre combat, accepté des risques très grands, jusqu'à y sacrifier notre propre liberté.

Dans la circonstance d'aujourd'hui, et au moment où ces lignes sont écrites, le peuple polonais est confronté à lui-même. Une chance existe encore pour lui de surmonter ses épreuves, de reprendre le chemin du dialogue. Faisons tout pour qu'il puisse le faire, lui qui a traversé dans son histoire tant de drames et maintenu malgré tout sa pérennité. Il y a quarante ans, les hordes nazies avaient décidé de le rayer de la carte. Même cette monstrueuse entreprise a été vouée à l'échec. Et c'est le socialisme qui a fait surgir des ruines accumulées la nouvelle Pologne qui allait devenir une des grandes puissances industrielles de notre continent.

Si la situation s'est dégradée, notamment après 1970, les responsabilités en sont sûrement multiples et pas seulement polonaises. Si, depuis un an, le processus de renouveau a été entravé, les responsabilités en sont aussi très diverses. Faisons pour ce qui nous concerne, en tout cas, tout ce qui est en notre pouvoir pour que le cours des choses ne tourne pas d'un drame national à une tragédie aux conséquences inéluctables.

Roger GUIBERT et Luc QUINAT

(17 décembre 1981).

SOLIDARITE POUR LA DEMOCRATIE ET LE
RENOUVEAU DU SOCIALISME EN POLOGNE

UNE CENTAINE D'INGENIEURS, DE MEDECINS, DE CADRES, DE TECHNICIENS ONT LANCE SAMEDI L'APPEL SUIVANT :

"Ce qui se passe en Pologne nous atteint profondément, nous, signataires de cet appel. Au-delà de l'émoi, chacun de nous est conscient de la gravité de la situation. Que va-t-il se passer ? Comment ne pas être bouleversés lorsque certains affrontements ont fait des victimes ?

"Si quelque chose dépend de nous pour que s'instaure le dialogue, entre toutes les forces concernées, pour engager des réformes démocratiques, favorisant le redressement de l'économie et le développement du socialisme polonais, nous voulons le faire, et nous vous appelons à le faire comme nous. Disons-le d'entrée de jeu : notre action ne visera sûrement pas à inciter les forces de la nation polonaise à s'affronter entre elles et à s'enfoncer dans le refus de la concertation et du dialogue.

"Que votre inquiétude soit silencieuse ou exprimée, nous nous adressons à vous, ingénieurs, cadres, techniciens, par dessus le bruit d'une information amplifiant les charges émotives au point de leur donner un caractère passionnel ; par-dessus également les commentaires trop exclusivement attentifs aux clivages de la politique intérieure française. Ce déchaînement conduit à occulter l'évolution de la situation polonaise de ces seize derniers mois.

"Août 1980 : il n'est pas un d'entre nous qui n'ait salué l'ouverture d'un processus nouveau, d'un processus que nous savions nécessaire pour l'avenir même d'une société socialiste qui pour nous doit être une société de justice, de démocratie et de liberté, mais aussi une société de responsabilité. Ce que devait être concrètement ce processus, qui pouvait le dire si ce n'étaient les Polonais eux-mêmes ? Ce qui est certain c'est que la démocratie dans le socialisme ne peut conduire à l'anarchie. Elle doit être au contraire un élément d'efficacité économique et sociale.

"Il nous faut bien constater aujourd'hui que le rétablissement de l'économie n'a pas accompagné ce mouvement de libération de l'expression à qui l'on doit l'élargissement des libertés et le droit à une authentique activité syndicale ainsi que

de multiples formes nouvelles de participation des travailleurs à la vie de leur pays.

"La production a chuté dans des proportions dramatiques. Les exportations charbonnières ne permettent plus de couvrir les nécessaires importations d'équipements industriels et de biens de consommation populaire. Les stockages et les détournements ont retiré des circuits de distribution les produits de première nécessité. L'endettement de la Pologne la place virtuellement en état de cessation de paiement.

"Les faits sont là quelles qu'en soient les explications, qui sont certainement complexes. Les responsabilités ne sont certainement pas unilatérales. Il y a sûrement à les examiner. Mais ce n'est pas ce que nous cherchons à faire maintenant.

"A l'entrée de l'hiver la Pologne était au bord de la catastrophe économique, et sans doute très proche de l'irréparable. La désorganisation générale s'était installée dans le Pays.

"On voit malheureusement trop bien la signification qu'aurait pris dans ces conditions le déclenchement d'une grève générale qui ne pouvait déboucher que sur un affrontement jetant la Pologne dans le chaos et détruisant pour longtemps tout espoir de liberté.

"Ce qui est important, dans la situation présente, c'est que toutes les forces de la nation polonaise capables de s'unir pour remettre en route l'économie et conduire des réformes démocratiques pour un renouveau du socialisme - ceci étant à nos yeux inséparable de cela - aient l'assurance de notre solidarité.

"Que cette solidarité trouve sa première manifestation concrète dans les nombreuses signatures que nous voulons rassembler au bas de cet appel ! Plus grand en sera le nombre et plus forte sera l'idée que les changements que nous voulons pour la France ne sauraient ignorer les changements qui s'imposent ailleurs."

LES SIGNATAIRES :

Les signataires

Signataires : AMBROSINI Yves (technicien), AILLAUD Georges (ingénieur), BEGOT Paul (ingénieur), BUCHER Marie-Cécile (technicienne), BREFFORT Francis (ingénieur), BLADOU Jean-Louis (technicien), BONNEFOY Jacques (inspecteur PTT), BILLAUD Alain (technicien), BOUALLE Jean-Claude (assistant technique), BOUDIAS Christian (technicien), BERES-TETSKY Frédérique (cadre), BROCARD Jacques (technicien), BAUDRY Henri-Georges (ingénieur), BLUMENTAL François (ingénieur), BARBILLAT André (ingénieur), BEAUDURET Jean-Claude (ingénieur), BUSCAT Dominique (agent de maîtrise), BILLAUD Claude (cadre), CHAUVINEAU Jacques (ingénieur), CAUSSE André (médecin), CAZAUX Christine (technicienne), COURTAY Jean-Yves (technicien), CHEVE Henri (cadre), COLAS Auguste (ingénieur), COLLET Thierry (technicien), DUMONT Jean-Michel (cadre), DUMONT Régine (cadre), DEUTSCHE Jean-Claude (ingénieur), DESNE Jean-Pierre (ingénieur), DELEPEAU Georges (agent de maîtrise), DARLOY Luc (ingénieur), DAUBA Michel (technicien), DESCOTES Marc (ingénieur), DUFOSSE Georges (cadre), DELALONDE Jean-Baptiste (ingénieur), DALBERA Daniel (ingénieur), DURAF-FOUR Georges (ingénieur), DENIS Patrice (ingénieur), DUCHER Guy (ingénieur), DUMAS Maryse (inspectrice PTT), ETIENNE Sylvère (cadre), FERNANDEZ Gabriel (médecin), FRANCK Roger (ingénieur), FROISSARD Louis (cadre), GUILLAUX Alain (technicien), GUILLON François (médecin), GUELLE Marie-Claude (technicienne), GARAUD Antoine (ingénieur), GOMBERT Alain (technicien), GILBERTAS Pierre (professeur IUT), GHIRARDELLI René (technicien), GALAN Claude (inspecteur PTT), HOUEL Daniel (conducteur de travaux), HERKLET Jean-Luc (cadre), HIRSBURG Thérèse (attachée principale d'administration), HEMEURY Xavier (ingénieur), HARRARI Edgard (ingénieur), HUFFSCHMIDT George (ingénieur), HOLLO Roger (cadre), ISABEY Pierre (technicien), JAEGLE André (ingénieur), JACQUET Patrick (administrateur des PTT), JUQUEL Guy (technicien), JANOTS Pascal (ingénieur), JONCHERAY Thierry (ingénieur), JOSE Rey (ingénieur), KEROUREDAN Jean-René (technicien), KUHNREICH Joseph (ingénieur), LEGLEYE Pierre (médecin), LEGUEN René (ingénieur), LESCOURE Jeanette (cadre), LAROZE Jean (VRP), LEDENT Jean (technicien), LAURENT Michel (ingénieur), LEBLANC Gilles (ingénieur), LEDUIGOU Jean-Christophe (inspecteur principal), LUBERT Bernard (cadre du trésor), LAMIEL Louissette (contrôleur), LESAOUT Christian (ingénieur), LAUTROU, LESAOUT Christian (ingénieur), LAURENT Roger (cadre), LAJOINIE Roger (cadre), LEFORT René (cadre), MARCHAISSE Christian (technicien), MARGER Pierre-Louis (ingénieur), MIGNONI Julien (technicien), MONLOUIS Daniel (administrateur des PTT), MISON André (ingénieur), MEOT Thierry (cadre), MONTANT Gérard (professeur enseignement technique), MICHARD Pierre (cadre), MERCY Jean (ingénieur), MANDVILLE Gérard (ingénieur), OBADIA Alain (cadre), ORANTIN Daniel (cadre), ORANTIN Patricia (cadre), ORANTIN Bernard (programmeur), OSSART Pierre (ingénieur), PASTEURIS Bernard (technicien), PERRIER André (ingénieur), PIERANDREL Evelyne (technicienne), PEYROU Jacques (technicien), PRIOUL Marcel (ingénieur), PALHUN Claude (ingénieur), PLANTINI Robert (technicien), PILLON G. (technicien), PAVOT Roland (technicien), POIRIER Christian (agent de maîtrise), QUINQUENET Gérard (technicien), RIVAL Jacqueline (médecin), REITCHESS Daniel (cadre), RONDEAU Michel (chef d'étude), ROME Serge (technicien), ROUGY Gilles (technicien), RIBOUT Jean-Pierre (ingénieur), SANCHIZ Daniel (cadre), SARAMITO (cadre), SIMON Thierry (technicien), SAUVINET Henri (ingénieur), SUENZALIDA-ROME Maritza (cadre), SNI-TER Jean-Pierre (cadre), THAVARD Daniel (technicien), THOMAS Jean (ingénieur), TROULET Bernard (technicien), TOSE Michel (directeur), THOMIN André (technicien), VARIN Richard (ingénieur), VALADAS Marie-Thérèse (technicienne), VILLECROSE Julien (ingénieur), VALBON Catherine (ingénieur), VIGREUX Serge (ingénieur), VIGNE Robert (cadre), VIGNE Farida (cadre), WIDHOCHER Patrick (inspecteur PTT), ACHARD André (technicien), CLAVEL Albert (technicien), CHARLIER André (technicien), GENDOT Philippe (technicien), LOMANTO (technicien), LEDOUX Gérard (technicien), PIGNATEAU (technicien), PONCELET Pierre (technicien), BRIOT Roger (ingénieur).

L'APPEL DES 150

L'UGICT : signer et faire signer massivement

Ce texte est imprégné du souci de favoriser le dialogue entre toutes les forces de la nation polonaise

déclare l'organisation CGT

L'appel lancé par cent cinquante ingénieurs, cadres, techniciens, médecins que nous avons publié hier a été favorablement accueilli dans les entreprises, les bureaux et les chantiers. Des enseignants nous ont demandé hier par téléphone où ils pouvaient adresser leur signature. Voici le renseignement demandé aussi par des avocats, un officier de la marine marchande et des secrétaires généraux de mairies : Joseph Kunreich, 221, rue Lafayette, 75010 (tél. : 203-65-64).

L'Union générale des ingénieurs et cadres CGT, pour sa part, a publié hier un appel à ses organisations et à tous les cadres et techniciens pour faire signer massivement l'appel des 150 de Solidarité pour la démocratie et le renouveau du socialisme en Pologne.

« Cet appel, qui exprime l'émotion ressentie par les ingénieurs, cadres, techniciens, face aux événements actuels, déclare l'UGICT, est imprégné du souci de favoriser le dialogue entre toutes les forces de la nation

polonaise pour le redressement de l'économie, pour la mise en œuvre d'un processus de réforme démocratique et de renouveau du socialisme qui, pour nous, doit être une société de justice, de démocratie et de liberté.

Il rencontre ainsi pleinement les préoccupations exprimées par l'UGICT depuis le début des événements.

C'est parce qu'ils sont sensibles à la réalité de la situation que les cadres entendent ne rien faire qui puisse l'aggraver et qu'ils apprécient le comportement responsable de l'UGICT comme ils l'ont prouvé en considérant l'appel à la grève lancé par les autres organisations syndicales comme contraire, dans la situation présente, aux intérêts du peuple polonais.

Pour donner toute son efficacité à cette attitude responsable et lui permettre le retentissement et la dimension qu'exige la situation, l'UGICT appelle ses organisations et l'ensemble des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise à se saisir de cet appel, à le signer et le faire signer massivement. »

Votez, faire voter pour reconstruire, ensemble, un nouveau CAES, une action sociale qui réponde à nos exigences.

Début 1982 va se dérouler l'élection pour le renouvellement du CNAS du CAES. Ce scrutin est important.

En premier lieu, il devrait permettre aux personnels d'exprimer, à travers leur vote, la vision qu'ils ont de l'action sociale et du CAES, de sa nécessaire évolution, dans une situation où la régression des moyens n'est plus à l'ordre du jour.

Pour autant, nous ne pouvons pas encore parler de progression des moyens consacrés à l'action sociale et le CAES. Cela reste à conquérir, par l'intervention des personnels.

En second lieu, cette élection intervient dans un contexte où le SNTRS, avec l'ensemble de la CGT, contribue d'une manière positive, critique et indépendante à la réussite du changement.

Le contenu de ce BRS rappelle un certain nombre d'avancées significatives, concrètes, pour certaines immédiates (385 promotions supplémentaires/augmentation prime des administratifs...). Elles résultent, pour l'essentiel, des interventions et des propositions du syndicat. Cette attitude de la CGT trouve son écho dans les résultats en progrès de la CGT (parfois importants) dans les élections professionnelles. Reste qu'il nous faut les faire connaître très largement, y compris comme autant de points d'appui pour faire reculer les limites du changement.

C'est la meilleure campagne que nous puissions mener pour le renouvellement du CNAS. Chaque adhérent (e) peut jouer son rôle actif dans cette diffusion des premiers résultats revendicatifs, de nos propositions pour l'action sociale et le CAES.

L'article paru dans le BRS n° 209 "RECONSTRUIRE, ENSEMBLE, UN NOUVEAU CAES, UNE ACTION SOCIALE QUI REPONDRE A NOS EXIGENCES" résume nos grandes orientations. Il donne matière à argumentation, que peut développer chaque adhérent (e) auprès de ses collègues de travail.

Une telle intervention de l'ensemble des Adhérents (e) du Syndicat est déterminante, elle aura une influence directe sur le résultat électoral de notre liste.

Chacun (e) de ces camarades aura la responsabilité d'être l'animateur ou l'animatrice de l'orientation du syndicat dans l'ACTION SOCIALE et dans la vie syndicale.

Un dernier mot. Nous nous permettons d'insister auprès de chaque adhérent (e), pour qu'il ou elle n'omette pas de voter, dès la réception du matériel électoral.

Il faut le dire, c'est nouveau, lors de consultations précédentes, des adhérents n'ont pas voté. C'est dommageable pour la démocratie, pour l'audience du SNTRS-CGT. Chaque adhérent, chaque adhérente aura à coeur de participer au succès de la CGT au renouvellement du C.N.A.S.

NOTRE LISTE DE CANDIDATURES.

Services centraux	Quai A. France	Technicien d'atelier	RICCIO Jean-Pierre
15ème circonscription	Bordeaux	Administrative	ABARRATEGUI Maryse
4ème circonscription	Orsay	Contractuel Physique nucléaire	GIRAUD René
14ème circonscription	Toulouse	Technicienne	GUINAUD M. Joseph
4ème circonscription	Orsay	Technicien	HARFF Oleg
12ème circonscription	Marseille	Ingénieur	DANOY Jean-Pierre
7ème circonscription	Solaise/Lyon	Technicienne	JOUTTEAU Catherine
11ème circonscription	Grenoble	Prototypiste 1ère catégorie	CHOISY Joel
4ème circonscription	Gif-sur-Yvette	Mécanicien	BIREBENT Gérard
3ème circonscription	Villejuif	Animalier	MOUSSET Guy
4ème circonscription	Orsay	Technicienne	GUINIC Anne
8ème circonscription	Orléans	Physicien adjoint	GERVAIS Alain
4ème circonscription	Orsay	Contractuel Physique Nucléaire	MARECHAL Michel
10ème circonscription	Strasbourg	Programmeur expert	HIRSCH Jacky
3ème circonscription	Vitry-Thiais	Technicien	LEROY Jacques
12ème circonscription	Marseille	Ingénieur	BERGER Jeanne
Services centraux	Quai A. France	Administrative	HONNORAT Catherine
5ème circonscription	Villetaneuse	Ingénieur	BACHELET Bernard
2ème circonscription	Jussieu	Technicien d'atelier	KERNER Jean-Louis
9ème circonscription	Lille	Bibliothécaire	DOCIOT Ginette
13ème circonscription	Montpellier	Ingénieur	LECOU Christian
15ème circonscription	Bordeaux	Ingénieur	DAVANT Nicole
4ème circonscription	Orsay	Contractuel Physique Nucléaire	COLLINO Louis
10ème circonscription	Strasbourg	Technicien	DREYFUS Edouard